

L'Aigle

Écoles : la CDC souhaite le retour aux quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 26 juin 2017

609 mots

L'Éducation nationale propose un éventuel retour aux quatre jours à l'école pour 2018. Les élus des Pays de L'Aigle souhaitent y revenir dès septembre prochain. Pas si simple.

Quatre jours et demi à l'école ou quatre jours comme c'était le cas avant 2014 ? Au cours de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait indiqué souhaiter redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires. « **L'objectif premier est de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants** », est-il rappelé sur le site de l'Éducation nationale. Revenir aux quatre jours sera possible en 2018. Mais « **là où les acteurs sont prêts, des expérimentations pourront avoir lieu dès septembre 2017** ».

Il existe quelques conditions à ce retour rapide : d'abord un avis identique des conseils d'école et la CDC, « **cela ne nous pose pas de problème, nous l'avons sur l'ensemble des écoles** », a souligné Jean-Guy Grandin, vice-président en charge des affaires scolaires, jeudi soir, en conseil communautaire.

Ensuite il ne faut pas plus de six heures d'enseignement par jour. Par ailleurs il faut aussi une pause méridienne d'une heure et demie, « **là ça peut être problématique, en termes d'organisation des transports scolaires** », a précisé le vice-président de la CDC en charge des affaires scolaires.

La Dasen freine pour 2017

Enfin, il faut aussi l'aval de la Direction académique. Or la Directrice académique des services de l'éducation nationale (Dasen) Françoise Moncada (qui a remplacé M. Lacan) préfère que les collectivités souhaitant revenir aux quatre jours le fassent en septembre 2018, « **le temps d'organiser les services, notamment car les enseignants ont déjà été nommés pour la rentrée de 2017** », explique Jean-Guy Grandin.

Le débat s'est ouvert, jeudi, entre les élus qui sont très majoritairement favorables au retour aux quatre jours (46 pour, 10 abstentions, 1 contre). Pas forcément dans « **l'intérêt des enfants** », comme le souhaitait le candidat Macron. Mais ces activités périscolaires coûtent 180 000 € pour la CDC.

Par ailleurs, la CDC peine à recruter les animateurs. « **On les forme et ils nous quittent car ils n'ont des contrats que de 2 à 6 h par semaine** » note Jean-Guy Grandin qui trouve aussi que la semaine des quatre jours « **fatigue les enfants, notamment en maternelle** ». Pour le président Jean Sellier « **C'était peut-être une bonne réforme mais le tort a été de la généraliser** ».

Stéphane Courcol, 1^{er} adjoint des Genettes et professeur des écoles, est le seul à véritablement monter au créneau pour défendre les quatre jours et demi : « **J'ai l'impression que tout le monde a oublié que le but des activités périscolaires était de travailler sur un projet éducatif pour les enfants** ». François Carbonnell (Vitrai-sous-L'Aigle) s'abstient « **car la réforme a marché sur certains sites et aussi car cela donne un peu de travail aux animateurs** ».

En l'absence de décret officiel, les élus ont juste pris un vote de principe, « **afin d'anticiper les emplois du temps des 147 agents du service** », conclut Jean-Guy Grandin.

François BOSCHER.